

■ Les recommandations nécessaires à la parution d'un article

Le Manipulateur, une revue faite par des manipulateurs pour des manipulateurs, est **une publication fort appréciée par la qualité des thèmes abordés**. Nous souhaitons toujours, avec vous, accroître sa mission d'information professionnelle.

Pour cela, nous faisons appel à des articles de technique, de recherche, de pédagogie mais aussi de réflexion sur notre métier. **Une revue conçue pour vous informer de la façon la plus objective et la plus rigoureuse qui soit, telle est notre méthode de travail pour répondre à votre attente.**

- L'article devra être envoyé par mail: revue-le-manipulateur@afppe.com
sinon par courrier à: **Roxane Sacuto et/ou Cathy Thibaut**
à l'adresse suivante: **AFPPE - 47 avenue Verdier - 92 120 Montrouge**
- L'intégralité de l'article (texte, légendes, références bibliographiques et, le cas échéant, figures ou schémas) devra être fournie sur **un support informatique** (fichiers "lourds": téléchargement et envoi à revue-le-manipulateur@afppe.com par l'intermédiaire d'un serveur d'hébergement temporaire de fichiers - <http://dl.free.fr>). L'envoi postal d'un CD-Rom est si possible à éviter.
Les figures, schémas et photos devront être joints, hors texte, au format Jpeg ou Tiff haute résolution (300 dpi = 118,11 pixels/cm - donc environ 2 Mpixels).
Les diapositives ne sont pas acceptées.
- L'article devra comporter **au maximum 20 000 signes espaces compris**. Si cette longueur est dépassée, merci de prendre conseil auprès de la rédaction.
- Proposé exclusivement à la revue *Le Manipulateur*, **les auteurs devront indiquer**:
 - . nom et prénom;
 - . adresse professionnelle;
 - . numéros de téléphone et de télécopie professionnels;
 - . fonction;
 - . adresse personnelle et adresse mail.
- **Un résumé de quelques lignes** sera présenté dans un fichier séparé. Il sera précédé des mots-clés de l'article.
- L'article, en plus du résumé, devra comporter **une introduction, un développement et une conclusion**.
- **Les figures et schémas** seront parfaitement lisibles et référencés dans le texte (exemple: "...la paroi latérale du ventricule gauche (fig. 2). L'artère coronaire droite...").
- **Les références bibliographiques** seront numérotées dans l'ordre à paraître dans le texte. Elles doivent comporter:
 - . le nom et le prénom de l'auteur;
 - . le titre de l'article;
 - . l'éditeur et l'année de parution;
 - . la pagination.
- **Toutes abréviations et sigles** utilisés dans le texte ou dans les légendes des figures devront être définis au moins une fois entre parenthèses.
- **L'article sera soumis au comité scientifique** qui prendra la décision de parution.